



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements
d'enseignement français à l'étranger

DECLARATION LIMINAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE 18 DECEMBRE 2025

En représentation de tous les membres de la FAPEE, nous abordons ce conseil d'administration avec circonspection.

J'ai même la conviction que collectivement, nous faisons fausse route.

- 1) Il est certainement superflu de le rappeler, car si nous sommes convoqués aujourd'hui, ce sont par les contraintes de l'exercice Budgétaire. Notre ordre du jour traduit en toute transparence que les seuls leviers qui vont être actionnés pour 2026 sont ceux de l'augmentation des recettes propres de l'Agence.
- 2) Il y a certes une touche de recherche d'économies (avec un cadrage sur les frais de mission), mais le raisonnement fondamental du budget 2026 de l'AEFE est de soutenir le train croissant des charges d'exploitation en changeant dans le même temps la répartition des sources de financement.
- 3) Adhérer à cette tendance signifie nous revoir sur les mêmes problématiques en 2027, en ayant épuisé au passage l'ensemble des marges de manœuvre.

Mais ce n'est peut-être même pas le plus grave.

Nous avons passé le dernier mois à consulter les associations membres de la FAPEE : qu'elles soient gestionnaires, en EGD, à la MLF... Toutes sont profondément préoccupées par les situations critiques qu'elles anticipent dans leurs établissements respectifs.

Dans ce contexte, les **parents des établissements en gestion directe** emploient tous les moyens à leur disposition pour se faire entendre et à juste titre ils réitèrent clairement :

- 1) Une exigence de transparence dans l'élaboration des budgets et une visibilité pluri annuelle.
- 2) La nécessité de préserver les fonds immobiliers et les fonds de réserve, tout en modernisant les mécanismes d'utilisation et de financement pour offrir des perspectives tangibles d'amélioration.
- 3) L'engagement d'une concertation dans chaque EGD avec l'ensemble de la communauté éducative sur la maîtrise des couts et les pistes d'économie.
- 4) La priorité de protéger ce que les établissements font le mieux : amener les enfants vers la réussite.

Quant à nos membres **parents gestionnaires des établissements conventionnés ou partenaires**, ils sont au bas mot déçus de ne pas avoir été considérés dans le cadre d'un dialogue avec l'Agence quant aux implications des changements annoncés.

Mais j'ai surtout perçu en filigrane un sentiment de trahison et de non-respect des accords en place. Certains revivent amèrement les hausses de contribution de 2018/2019 et pensaient que, au regard de cette expérience passée, le rapport aux difficultés serait partagé. Ils n'en retiennent qu'une action descendante et des décisions unilatérales.

A cet égard, ils expriment leur protestation dans un courrier motivé que je vous communique, au nom des 35 premiers signataires qui me les ont confiés.

La confiance est rompue, les réactions attendues mettent la compréhension de côté et perdront certainement un peu de rationalité. C'est fort dommage, car cela aurait pu être évité.

En conséquence, bon nombre de ces associations gestionnaires explorent les moyens d'action pour faire valoir le respect des contrats et conventions qui les lient à l'Agence.

D'autres, plus gravement, perçoivent la fin d'une aventure et entrevoient leurs écoles se vider, avec amertume.

Ce n'est donc pas une surprise. De notre côté, c'est **toujours une ferme opposition aux mesures proposées pour le budget 2026**. Le désengagement va faire des vagues, le manque de perspective va provoquer des désaffections. L'AEFE, sa tutelle, ce conseil, ne subiront que des effets indirects et devront gérer des situations en réaction alors que leurs missions les obligent à la prévision.

Notre attente et notre exigence, c'est le tout, ou rien. Les sujets de fonds sont sur la table, dont acte, travaillons-les jusqu'au bout.

Le plan doit être général, la réforme annoncée comprise dans son intégralité, le devenir de chaque établissement évalué, les effets collatéraux considérés, les priorités pour chaque zone clairement exprimées.

Tout cela doit être assumé, quantifié, projeté : **en somme, constituer une stratégie.**

- Une stratégie pour préserver le réseau.
- Une stratégie pour pérenniser l'accès à l'école et à un modèle éducatif qui porte nos valeurs et nos convictions.
- Une stratégie car après tout, c'est bien ce qu'on attend d'un organe de pilotage.

Nous devisons aujourd'hui sur une vision court termiste – cette assemblée ne peut, en toute honnêteté intellectuelle et en toute responsabilité, s'en satisfaire.

Il faut se poser les bonnes questions.

J'ai entendu ceux qui, comme nous à la FAPEE, rejettent les propositions à l'ordre du jour. Ils sont au moins aussi nombreux qu'en juin dernier.

Les parties prenantes n'adhèrent pas et les prochains mois risquent d'être compliqués lorsque l'agence devra mettre en œuvre les nouvelles dispositions soumises à délibération aujourd'hui (pour autant qu'elles trouvent une majorité d'adhésion lors de leur mise au vote).

C'est un gâchis car cela aurait pu être évité, il est encore temps de prendre le temps, le potentiel d'un plan de sauvegarde est là.

Il faut laisser à cette assemblée davantage que 6 mois et la prolongation de la dynamique de travail pour aboutir à quelque chose de finalement convaincant. Cela demande une mobilisation générale, nous n'en sommes certainement qu'au début du chemin.